

# bonjour PANATOIS

“ Lo que fa pas res, s'engana pas. ”

## *l'édito*

Progressivement nous passons de l'ombre à la lumière. Cependant, restons prudents, cette crise sanitaire sans précédent nous a éloignés les uns des autres. Elle a isolé nos personnes âgées et elle a fragilisé notre jeunesse. Nous avons été amenés à prendre des décisions difficiles et parfois douloureuses mais nécessaires pour vous protéger car Villefranche de Panat est pour moi au-dessus de tout. Encore une fois pendant cette période de crise, vous avez fait preuve de civisme et de bon sens.

Doucement, la vie reprend ses droits et je me réjouis que les associations de la commune, par les activités qu'elles proposent, participent à votre bonheur.

Qu'est-ce que le bonheur ? C'est le moment à partir duquel vous vivez ce que vous espérez vivre.

Soyez heureux.

Michel Vimini  
Maire de Villefranche de Panat

## *à la une...*

### 3 CHANCES SUPPLÉMENTAIRES DE SAUVER DES VIES

Dans le cadre de la lutte contre la mort subite par arrêt cardiaque, le ministère chargé de la santé a engagé, depuis 2007, des actions en faveur du développement de l'implantation des Défibrillateurs Automatisés Externes sur l'ensemble du territoire et de leur facilité d'accès.



**La commune de Villefranche de Panat est désormais dotée de 3 défibrillateurs installés respectivement au gymnase, à la Mairie et à La Besse.** Grâce à une assistance vocale l'utilisateur du DAE est guidé pas à pas, du massage cardiaque au placement des électrodes. C'est le DAE qui fait le diagnostic et décide de la nécessité de choquer ou pas. **Des sessions publiques de formation à l'usage des défibrillateurs seront proposées aux habitants de la commune en concertation avec le Centre de Secours de Villefranche de Panat dès cet automne.**

En France, chaque année, entre 40 000 et 50 000 personnes sont victimes d'une mort subite, faute d'avoir bénéficié au bon moment de l'intervention d'une personne qui aurait pu leur sauver la vie en pratiquant les gestes de premier secours et en administrant un choc électrique (défibrillation) le temps que les équipes de secours et d'aide médicale d'urgence interviennent.

Retrouvez l'actualité en continu sur :  
[www.villefranche-de-panat.fr](http://www.villefranche-de-panat.fr)



## AIRE DE CAMPING CARS

Voilà des semaines que l'ancienne base de camping du village des armées située au lotissement Le Bruel a été prise d'assaut. Il a fallu défricher sans ménagement pour découvrir quel splendide point de vue sur le lac on pouvait avoir depuis le site. En y voyant plus clair il eût été bien dommage de ne pas réhabiliter l'aire de camping-cars existante... Quelques travaux de terrassement, de plomberie, d'électricité, l'ajout de bornes supplémentaires, un coup de peinture ici ou là... agents techniques, élus, entrepreneurs, chacun a mis un peu la main à la pâte et c'est chose faite ! L'aire de camping-cars de Villefranche de Panat est opérationnelle depuis le 1er juillet. Avec 30 places à terme, elle ne pourra accueillir cette année que 20 camping-cars. Un système de paiement par carte bancaire avec barrière automatique a été mis en place. Le tarif a été fixé par délibération à 10€ par journée de stationnement et 4€ pour une simple vidange. Un portique sera installé au parking de la plage de Granouillac et un arrêté a été pris afin de réglementer le stationnement prolongé des camping-cars sur les places et parkings de la commune de Villefranche de Panat. Après 15 jours de fonctionnement l'aire séduit déjà de nombreux camping-caristes.



## UN CONSEILLER NUMERIQUE FRANCE SERVICE A L'ESPACE PANATOIS

Rapprocher le numérique du quotidien des Français, partout, c'est l'ambition de la mobilisation en faveur de



l'inclusion numérique du plan France Relance, avec notamment le recrutement de 4000 Conseillers numériques France Services formés et entièrement financés par l'Etat qui ont pour mission de proposer des ateliers d'initiation au numérique au plus proche des Français.

Déposée dès le mois de novembre, la candidature de la commune de Villefranche de Panat a été retenue pour l'accueil d'un Conseiller Numérique à l'Espace Panatois (ce dernier a en outre été labellisé Point de Médiation Numérique il y a quelques semaines). Céline Lamouche qui a déjà assuré un certain nombre de missions pour la commune depuis quelques années, a été recrutée sur ce poste et a pris ses fonctions depuis le 1er juin pour une phase de formation jusqu'au 13 juillet. Cet emploi entièrement financé par l'Etat pour une durée de deux ans, permettra aux habitants du territoire de bénéficier d'un accompagnement adapté en matière d'accès au numérique et aux démarches en ligne : se familiariser avec l'ordinateur, la tablette, le smartphone, internet, le traitement de texte, créer son compte Améli, changer son forfait internet, créer une adresse mail et envoyer des messages... autant de rendez-vous qui vous seront proposés dès la rentrée de septembre dans le cadre d'ateliers de groupes ou d'accompagnements individuels. Le programme est en cours de finalisation mais vous pouvez d'ores et déjà vous rapprocher de l'Espace Panatois au 05 65 46 46 53 pour plus d'informations. Les ateliers seront gratuits et ouverts à tous.



05.65.46.46.53

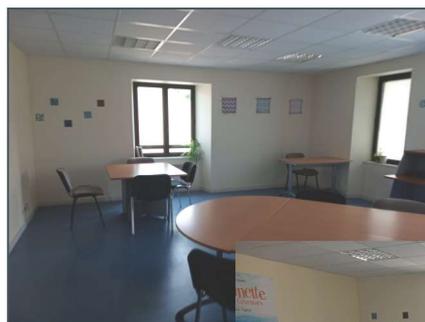


### ZOOM SUR

#### POINT BUDGET

La commune est tenue d'assumer le remboursement de prêts bancaires importants. Cette situation financière nous conduit à la plus grande prudence dans le montage financier des projets mis en œuvre et à limiter le recours à l'emprunt. A ce titre aucun prêt n'a été souscrit pour la réalisation des projets en cours.

Les informations liées au budget communal sont consultables sur le site internet de la commune : [www.villefranche-de-panat.fr](http://www.villefranche-de-panat.fr).



ESPACE  
DE COWORKING

ESPACE  
PANATOIS



## ESPACE DE COWORKING

La pandémie que nous traversons a accéléré certaines évolutions dans le monde du travail et favorisé l'attrait des zones rurales pour le cadre et la qualité de vie que l'on peut y trouver.

En cette période, la Mairie de Villefranche de Panat a été sollicitée à plusieurs reprises par des personnes en situation de télétravail qui désiraient louer des bureaux avec accès internet à la journée ou à la demi-journée. Afin de répondre aux demandes qui se multiplient et dans un souci d'attractivité de notre commune, la municipalité a décidé d'ouvrir un espace de Coworking au sein de l'Espace Panatois (étages). Il se compose de 3 bureaux privatifs et d'un espace de travail partagé, convertible en salle de réunion.

Pour les personnes à mobilité réduite, un espace de travail peut-être réservé au Rez-de-Chaussée.

La commune dispose aussi d'un parc de salles adapté louable à la carte par des professionnels et entreprises pour des réunions de travail de 20 à 80 personnes : salle du Mayrac, salle multimédia.



### Les Tarifs :

Bureaux individuels privatifs :

- 8,00 € la demi-journée, forfait à 60€ pour 10 demi-journées,

- 15€ la journée, forfait à 120€ pour 10 journées.

Open space (6 à 8 espaces de travail) :

- 6€ la demi-journée, forfait à 50€ pour 10 demi-journées,

- 10€ la journée, forfait à 80.00 € pour 10 journées.

Tous ces espaces sont accessibles sur réservation auprès de l'Espace Panatois au 05 65 46 46 53.

## informations

### TRANSPORTS SCOLAIRES : PENSEZ A INSCRIRE VOS ENFANTS

Depuis le 14 juin et jusqu'au 31 juillet, les familles sont invitées à inscrire leurs enfants au service de transport scolaire liO pour l'année scolaire 2021-2022. A partir de cette rentrée, l'abonnement sera gratuit pour l'ensemble des élèves de la maternelle au lycée.

La gratuité concernera chaque élève ayant droit de la maternelle au lycée, au regard notamment de son lieu d'habitation, de son trajet ainsi que du respect de la sectorisation (carte scolaire) et du règlement des transports scolaires liO. Elle s'applique pour un aller-retour par jour scolaire, ou par semaine pour les élèves internes.

L'inscription est obligatoire avant le 31 juillet, même pour les élèves bénéficiant de la gratuité.

Au-delà du 31 juillet, une participation aux frais de transport scolaire pour inscription tardive de 25€ devra être réglée afin de finaliser l'inscription aux transports scolaires.

Pour les élèves "Non ayant-droit", le paiement d'un droit d'accès sera demandé afin de finaliser l'inscription aux transports scolaires.

### MODIFICATION DE LA CIRCULATION

Un arrêté a été pris il y a quelques mois interdisant la circulation des véhicules de plus de 3,5 tonnes sur la place du foirail. Cette décision a été prise dans un souci de sécurisation du carrefour de la place du commerce et afin de préserver la chaussée, endommagée en raison du passage récurrent de véhicules lourds.

### ASSAINISSEMENT

La crise sanitaire que nous traversons depuis plus d'un an a rendu obligatoire un nouveau processus de traitement des eaux usées à la station d'épuration avant épandage. Les boues sont désormais traitées par incorporation de lait de chaux dans le silo. Des travaux ont été rendus nécessaires pour adapter ce dernier à l'acidité de la chaux (remplacement des éléments métalliques par de l'inox et mise en place d'un nouvel agitateur). Cela représente un surcoût de traitement important pour la collectivité.

Par ailleurs, il est demandé à chacun de veiller à ses rejets dans les réseaux d'eaux usées. En effet les lingettes, linges etc... doivent être mis à la poubelle. Le réseau est constitué en plusieurs points de pompes de relevage qui sont régulièrement bouchées par ces éléments, ce qui entraîne un vieillissement prématuré et des dysfonctionnements. Le coût important de leur réparation est l'affaire de tous...



Rendez vous sur : [lio.laregion.fr](http://lio.laregion.fr)



### ETAT CIVIL au 30/06/2021

#### NAISSANCES :

14 Mars 2021 : CHADI Ezékiel

4 Avril 2021 : VOGEL SALVADOR Timéo

#### DECES :

31 Mars 2021 : BEDEREDE Henri

13 Avril 2021 : BRU Georgette née FABRE

18 Avril 2021 : SOULIE Henri

15 Mai 2021 : GAUBERT Rose née FABRE

19 Mai 2021 : TAURINES Odette née VAYSSETTES

## SECTION BADMINTON COURIR EN LEVEZOU

La section Badminton de l'association Courir en Lévézou rencontre un certain succès depuis quelques années maintenant. Afin d'améliorer son fonctionnement et d'adapter l'offre aux demandes des usagers, les responsables ont travaillé sur un questionnaire à compléter en ligne. Quelques minutes suffisent pour y répondre. Il s'adresse aux adhérents et aux non-adhérents, aux pratiquants et aux non-pratiquants... en bref, à tous ceux qui sont intéressés de près ou de loin par la pratique du badminton en salle ou à l'extérieur, en loisir ou en compétition ! Le lien pour compléter ce questionnaire se trouve sur le site de Villefranche de Panat : [www.villefranche-de-panat.fr](http://www.villefranche-de-panat.fr) onglet Actualités, Agenda/ A la une. Il est aussi possible de le compléter directement à l'Espace Panatois à Villefranche de Panat. Plus d'informations : Association Courir en Lévézou – 06 48 75 43 00.



### L'AGENDA :

L'agenda des manifestations est disponible sur le site internet de la commune : [www.villefranche-de-panat.fr](http://www.villefranche-de-panat.fr)

## UN DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE POUR MIEUX CONNAITRE LES BESOINS ET ATTENTES DE LA POPULATION

L'Association Familles Rurales Alrance-Villefranche de Panat souhaite effectuer un recensement des besoins de la population sur notre bassin de vie en concertation avec l'AFR de Durenque et l'AFR Causse et Raspes. Cet état des lieux permettra de développer des services adaptés ou d'améliorer les services existants sur nos communes (actions en faveur de la jeunesse, des familles, des seniors, accès au numérique, création d'un Espace de Vie Sociale...). A cette fin, Emma Bonnefous, titulaire d'un BTS services et prestations des secteurs sanitaire et social a été recrutée pour une durée de 4 mois. Sur le même principe que lors du recensement national, elle aura pour mission de sillonner les routes de nos communes pour distribuer un questionnaire via les boîtes aux lettres et accompagner les personnes qui le souhaitent pour y répondre. Le questionnaire est d'ores et déjà disponible sur le site de Villefranche de Panat : [www.villefranche-de-panat.fr](http://www.villefranche-de-panat.fr) onglet Actualités, Agenda / A la une. Les réponses seront étudiées au cours du mois de septembre et une réunion publique sera organisée afin de faire un bilan sur les retours et les pistes de travail qui en découlent. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'Espace Panatois au 05 65 46 46 53.

Avec la saison estivale, les randonneurs sont toujours plus nombreux sur les sentiers balisés de nos communes. La municipalité tient à remercier l'équipe de bénévoles de l'association Courir en Lévézou pour le travail accompli ces dernières semaines pour l'entretien des chemins de randonnée des communes d'Alrance et Villefranche, la météo changeante de ce mois de juin n'ayant pas facilité la tâche. Les fiches randos sont disponibles à la vente à l'Espace Panatois ou téléchargeables sur le site internet de la commune : [www.villefranche-de-panat.fr](http://www.villefranche-de-panat.fr).

## nouveau sur la commune

Depuis quelques semaines trois nouveaux prestataires sont installés sur la commune et nous leur souhaitons la bienvenue.

M.et Mme Maidin- Drouet Stéphanie et Iulian ont repris il y a quelques semaines l'activité des chambres d'hôtes de Mas Bertrand dont ils sont les nouveaux propriétaires. L'accueil se fait du mois de mars au mois d'octobre. Plus d'informations sur le site [www.mas-bertrand.com](http://www.mas-bertrand.com).

Du nouveau aussi du côté des Sentiers de la découverte à La Besse. M. et Mme Foulquier ont repris la structure depuis peu. Après quelques travaux d'aménagements, ils proposent à ce jour restauration et pizzeria 7 jours sur 7 midi et soir, ainsi qu'un gîte pour les particuliers ou les groupes en demi-pension ou pension complète. Plus d'informations sur le site [sentiersdecouverte.fr](http://sentiersdecouverte.fr).

Enfin, le snack de la plage a rouvert ses portes pour la saison. C'est la SAS les marins d'Ô12 qui en a pris les commandes. L'équipe a investi dans un store afin d'optimiser la terrasse et a complété l'équipement des cuisines. La Tomatita vous accueillera tous les jours cet été, dès 10h (fermé le mardi). Plus d'informations <https://www.facebook.com/latomatitabylo12>.

Retrouvez la liste des commerces et services de la commune sur le site [www.villefranche-de-panat.fr](http://www.villefranche-de-panat.fr)



## LES SERVICES MUNICIPAUX

### Service Administratif :

Mairie de Villefranche de Panat  
1 Avenue du Lévézou  
12430 Villefranche de Panat  
Tél. 05.65.46.58.08  
E-mail : [mairie@villefranche-de-panat.fr](mailto:mairie@villefranche-de-panat.fr)

### Service Culture-tourisme-enfance-jeunesse :

Espace Panatois  
3 Avenue du Lévézou  
12430 Villefranche de Panat  
Tél. 05.65.46.46.53  
E-mail : [espacepanatois@villefranche-de-panat.com](mailto:espacepanatois@villefranche-de-panat.com)